

## BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN SEPTEMBRE 2023

**Avertissement** : les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant.

### LOCAUX AUTORISÉS

De juillet 2023 à septembre 2023, avec un peu plus de 900 000 m<sup>2</sup>, les autorisations de construction de locaux non résidentiels dans la région Grand Est ont chuté de 25 % par rapport à la même période de l'année précédente mais sont stables par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Comparé à la moyenne des surfaces autorisées au 3<sup>e</sup> trimestre sur les dix dernières années, le cumul trimestriel des surfaces autorisées est en hausse de 6 %. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en recul de 6 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2022. À l'échelle départementale, la Moselle et l'Aube sont les seuls départements de la région à afficher une hausse des surfaces autorisées pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2023 par rapport

au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, avec respectivement +59 % et +4 %. Dans les autres départements, le recul des autorisations varie de -4 % dans la Marne à -85 % en Haute-Marne. En cumul annuel, d'octobre 2022 à septembre 2023, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 3,3 millions de m<sup>2</sup> dans le Grand Est, soit une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente contre un recul de 1 % au niveau national. Sur les dix départements de la région, huit affichent une décroissance du cumul annuel allant de -6 % en Moselle à -50 % dans les Vosges. La Marne est le seul département à afficher une hausse du cumul annuel des surfaces autorisées, avec +17 %.

### Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	juillet - septembre 2023		12 derniers mois (octobre 22 à septembre 23)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	20 000	-29	95 000	-46
Aube	51 000	4	193 000	1
Marne	116 000	-4	599 000	17
Haute-Marne	7 000	-85	56 000	-48
Meurthe-et-Moselle	68 000	-42	345 000	-14
Meuse	17 000	-44	63 000	-41
Moselle	323 000	59	701 000	-6
Bas-Rhin	162 000	-58	744 000	-21
Haut-Rhin	92 000	-30	385 000	-24
Vosges	50 000	-40	171 000	-50
<b>Région Grand Est</b>	<b>906 000</b>	<b>-25</b>	<b>3 353 000</b>	<b>-17</b>
<b>France entière</b>	<b>9 873 000</b>	<b>-6</b>	<b>38 776 000</b>	<b>-1</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## LOCAUX COMMENCÉS

De juillet 2023 à septembre 2023, près de 440 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été mis en chantier dans la région Grand Est, soit une chute de 16 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2022. Comparé au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le cumul trimestriel des surfaces commencées est en forte baisse (-28 %). Il est également inférieur de 9 % à la moyenne décennale des cumuls au même trimestre. Au niveau national, le cumul trimestriel des surfaces de locaux commencés est en repli de 12 % à fin septembre 2023 par rapport à fin septembre 2022. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de locaux, les constructions de locaux sont en progression de 11 % dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin entre fin septembre 2023 et fin septembre 2022. Elles représentent 47 % des surfaces des mises en chantier du Grand Est au 3<sup>e</sup> trimestre

2023. À l'inverse, la baisse des mises en chantier est très marquée en Meurthe-et-Moselle (-35 %). Dans les autres départements, le cumul trimestriel des ouvertures de chantier varie de 1 % dans la Marne à -73 % en Haute-Marne. En cumul annuel, d'octobre 2022 à septembre 2023, le recul des surfaces de locaux commencés est de 5 % par rapport à la période précédente et ceci malgré une forte croissance dans le Bas-Rhin (+38 %) qui cumule sur son territoire 34 % des mises en chantier régionales. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Haut-Rhin, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle enregistrent des baisses respectives de 26 %, 18 % et 3 % du cumul annuel à fin septembre 2023 par rapport à fin septembre 2022. Dans la Marne, les constructions de locaux sont en hausse de 4 %.

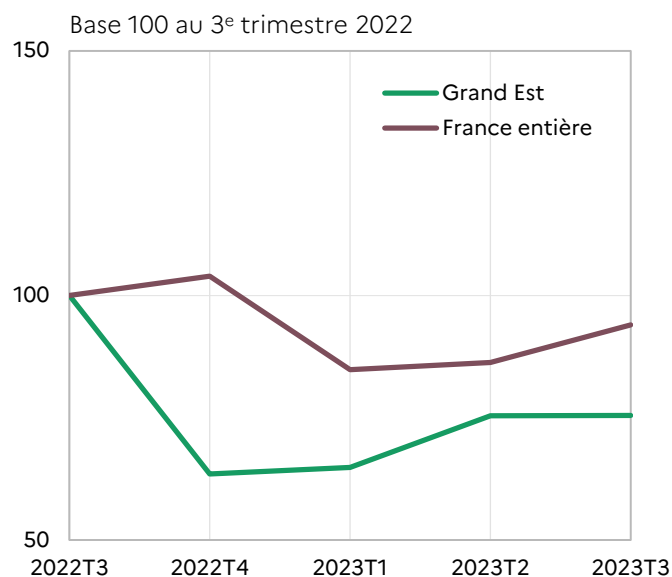
## Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux commencés	juillet - septembre 23		12 derniers mois (octobre 22 à septembre 23)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	19 000	34	94 000	-10
Aube	22 000	-56	69 000	-45
Marne	48 000	1	272 000	4
Haute-Marne	4 000	-73	53 000	-2
Meurthe-et-Moselle	38 000	-35	159 000	-18
Meuse	10 000	-67	47 000	-33
Moselle	75 000	-6	257 000	-3
Bas-Rhin	124 000	11	701 000	38
Haut-Rhin	81 000	11	269 000	-26
Vosges	19 000	-59	118 000	-38
<b>Grand Est</b>	<b>439 000</b>	<b>-16</b>	<b>2 039 000</b>	<b>-5</b>
<b>France entière</b>	<b>5 259 000</b>	<b>-12</b>	<b>22 807 000</b>	<b>-15</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

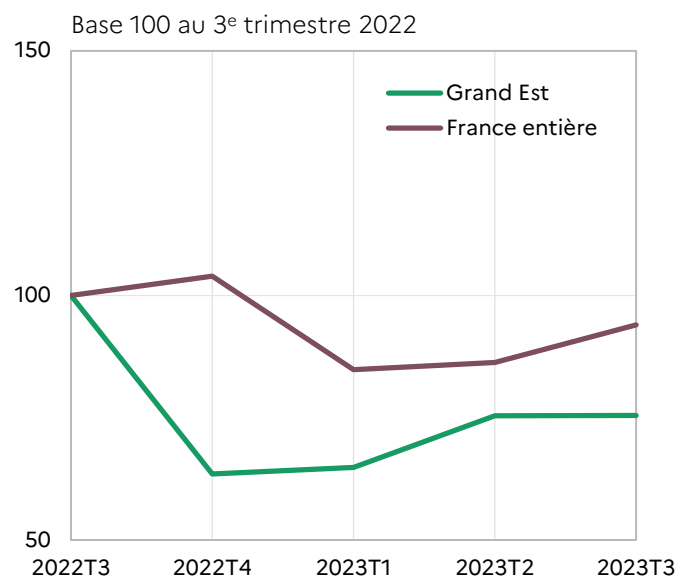
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



## TYPE DE LOCAUX

La baisse du cumul trimestriel des locaux autorisés (-25 %) touche l'ensemble des secteurs économiques, hormis le secteur de l'artisanat qui affiche une croissance de 4 %. Les plus fortes baisses concernent les autorisations des hébergements hôteliers (-57 %) suivi des locaux de service public ou d'intérêt collectif (-54 %) et des locaux industriels (-31 %). Dans les autres secteurs, la décroissance varie de -12 % pour les commerces à -18 % pour les bureaux. En volume, les quatre secteurs en tête des autorisations sont les entrepôts, les exploitations agricoles ou forestières, les locaux de service public ou d'intérêt collectif et les bureaux.

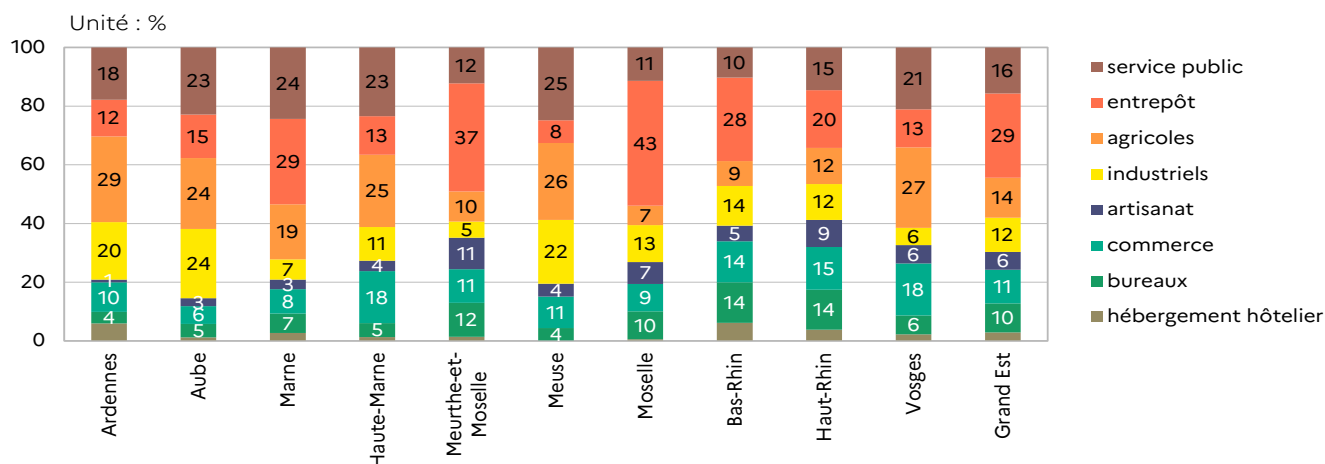
Pour les locaux commencés, c'est le repli des commerces, des locaux de service public ou d'intérêt collectif, des bâtiments des exploitations agricoles ou forestières et des entrepôts qui entraîne la baisse observée au 3<sup>e</sup> trimestre 2023. En cumul annuel, le repli des autorisations de locaux touche tous les secteurs et plus particulièrement celui de l'industrie (-41 %), des exploitations agricoles ou forestières (-32 %) et des bureaux (-14 %). Pour les mises en chantier, malgré la hausse conséquente des entrepôts (+23 %), de l'artisanat (+20 %) et des locaux de service public ou d'intérêt collectif (+10 %), le cumul annuel des locaux commencés est en repli de 5 % à fin septembre 2023.

## Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	juillet - septembre 2023			12 derniers mois (oct 22 à sept 23)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés</b>	<b>906 000</b>	<b>-25</b>	<b>-6</b>	<b>3 353 000</b>	<b>-17</b>	<b>-1</b>
Hébergement hôtelier	16 000	-57	18	99 000	-1	12
Bureaux	103 000	-18	-27	331 000	-14	-10
Commerce	91 000	-12	-12	383 000	-8	-6
Artisanat	62 000	4	-11	205 000	-10	-5
Industrie	92 000	-31	-1	390 000	-41	2
Exploitation agricole ou forestière	137 000	-15	0	456 000	-32	-9
Entrepôt	301 000	-15	2	962 000	-4	7
Service public ou d'intérêt collectif	104 000	-54	-8	527 000	-6	7
<b>Locaux commencés</b>	<b>439 000</b>	<b>-16</b>	<b>-12</b>	<b>2 039 000</b>	<b>-5</b>	<b>-15</b>
Hébergement hôtelier	11 000	47	-18	39 000	-2	-2
Bureaux	58 000	13	-26	221 000	-9	-14
Commerce	43 000	-45	-3	206 000	-22	-15
Artisanat	26 000	22	-18	117 000	20	-24
Industrie	87 000	5	15	336 000	2	-6
Exploitation agricole ou forestière	70 000	-28	-3	331 000	-33	-15
Entrepôt	68 000	-12	-31	466 000	23	-32
Service public ou d'intérêt collectif	76 000	-31	3	324 000	10	2

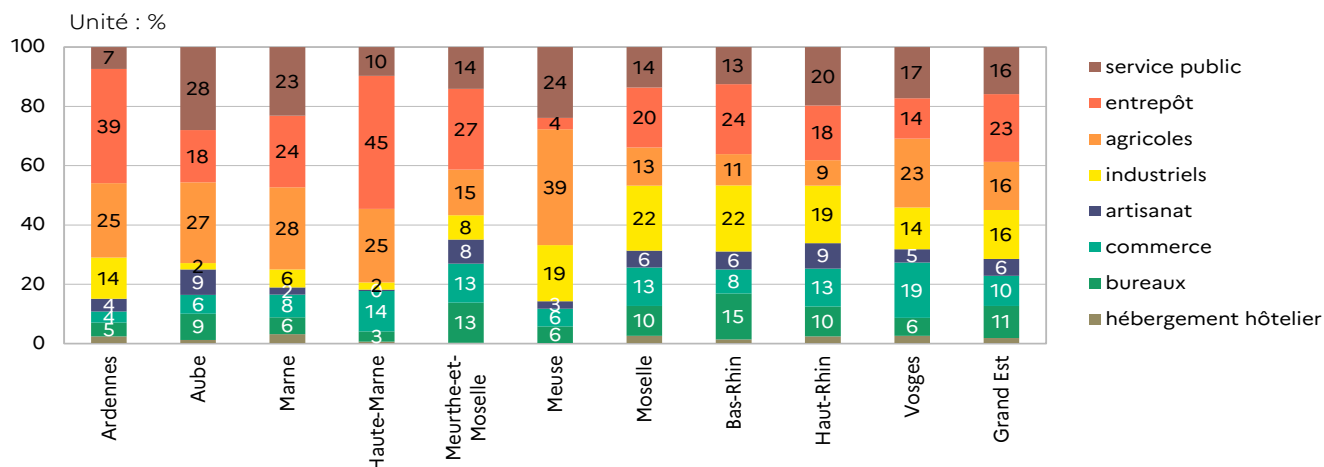
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, en date de prise en compte

**Mohamed Mekki**

Service connaissance et développement durable

## MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.